DEVENEZ VOLONTAIRE SAIN
POUR FAIRE AVANCER LA RECHERCHE !

Etude MEDIBIOTE 3
Analyse du microbiote intestinal comme facteur prédictif de réponse au traitement d'une spondylo-arthrite par biothérapie

PROMOTEUR : FONDATION AMBROISE PARÉ / HÔPITAL EUROPÉEN MARSEILLE
INVESTIGATEUR PRINCIPAL : DR CAROLINE CHARPIN, RHUMATOLOGUE

L'objectif et le déroulement de l'étude

L'objectif de cette étude est d'**identifier un profil de microbiote intestinal*** **chez les patients présentant une spondylo-arthrite** *(spondylarthrite ankylosante ou rhumatisme psoriasique : SA ou RhumPso)* permettant ainsi de discriminer les patients répondeurs ou non-répondeurs à un traitement de la maladie *(de type anti-TNFa ou anti-IL17)*. Nous souhaitons, avec votre accord, **utiliser vos échantillons de selles pour effectuer une analyse comparative avec des patients atteints de spondylo-arthrite afin de pouvoir choisir le traitement le plus adapté.**

**On appelle microbiote intestinal l'ensemble des micro-organismes vivants (principalement des bactéries) présents dans l'intestin humain.*

Les critères de participation à l'étude

- Age > 18 ans.
- Ne pas être atteint de l'une des pathologies suivantes : SA, RhumPso de forme axiale pure ou axiale et périphérique.
- Ne pas avoir été traité par biothérapie.
- Ne pas avoir pris d'antibiotiques ou de probiotiques dans les 3 mois précédent l'inclusion.
- Ne pas être enceinte ou allaitante.
- Ne pas avoir une autre pathologie chronique.

La durée de participation

Votre participation à l'étude consistera à effectuer **une consultation diététicienne** pour renseigner une enquête sur vos habitudes alimentaires et donner un prélèvement de selles. **Il n'est pas prévu d'indemnisation financière pour la participation à cette étude.**

Informations et contacts

www.hopital-europeen.fr
Rubrique « *Recherche Clinique* »

ou

Département de Recherche Clinique
04 13 427 483 ou 04 13 427 335

Hôpital Européen
MARSEILLE | *L'humain au cœur de nos soins*

Fondation AMBROISE PARÉ 1846

CADRE RÉGLEMENTAIRE : L'étude MEDIBIOTE 3 a reçu l'avis favorable du Comité de Protection des Personnes (CPP) Sud Est V en date du 18/03/2019. L'Hôpital Européen a obtenu l'autorisation de Lieu de Recherche Biomédicale (LRBM) portant le n° 2017-07 auprès de l'Agence Régionale de Santé PACA (ARS).

AFFICHE VALIDÉE PAR LE COMITÉ D'ETHIQUE ET DES DROITS DES PATIENTS - HE RCL DIV 2019.0045 V1 | MISE À JOUR : AVRIL 2019